

# COMMUNE DE VILLERS LA CHEVRE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux août, à 20 h, le conseil municipal de la Commune de Villers la Chèvre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain DYE PELLISSON, Maire.

**Présents** : MM. Alain DYE PELLISSON, Jean-Marc CHARPENTIER, Bernard GOFFARD, Claude FORTEMPS, Daniel BALLIET, Dominique THILL, Eric LAMBERT et Mme Sylviane VUERICH.

**Absents excusés** : MM. Jean-Paul HARDOUIN, Jean-Pierre ROSSI, Alexandre DURAZZI, Felice AGOSTINESE.

**Absent non excusés** : M. Claude RICHARD et Mmes Jeannine PIERRON Françoise THERY VIVOT.

M Jean-Pierre ROSSI a donné procuration à M Jean-Marc CHARPENTIER.

M Alexandre DURAZZI a donné procuration à M Bernard GOFFARD.

Un scrutin a eu lieu, M Bernard GOFFARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

#### **1- Reprise des infrastructures du lotissement « les Jardins de Villers » par la collectivité après achèvement des travaux**

**DELIBERATION 2019-19 : Classement dans le domaine public communal des voiries et réseaux du lotissement « Sous la Ville » (8.3.)**

Le Maire informe le conseil municipal que le lotissement privé « Sous la Ville » situé entre la rue du 25ème R.A et la Rue Jacques Brel est pratiquement terminé. Il est donc nécessaire d'établir une convention avec le lotisseur, la société DELTAMENAGEMENT 57850 DABO pour le classement dans le domaine public communal des voiries et réseaux de ce lotissement.

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte la reprise des voiries et réseaux pour classement dans le domaine public communal du lotissement « Sous la Ville » ;
- Autorise le Maire à signer la convention correspondante et tout autre document afférent à ce lotissement.

**Adoptée à l'unanimité**

ORDRE DU JOUR